**BANK OF AFRICA-NIGER**

# Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 03/04/2026.

Liste des Administrateurs

- **Monsieur Boureima WANKOYE**, Président du Conseil d'Administration
- **Monsieur Amine BOUABID,** Administrateur
- **BOA WEST AFRICA, Administrateur** représentée par **Monsieur Othmane ALAOUI**
- **BOA GROUP, Administrateur** représentée par **Monsieur Ghali LAHLOU**
- **Monsieur Abdouramane HAMIDOU,** Administrateur
- **Monsieur Ibrahima MOUMOUNI DJERMAKOYE**, Administrateur
- **Monsieur SEYNI Ganda HASSANE,** Administrateur

**BANK OF AFRICA-NIGER**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

***ORDRE DU JOUR***

♠♠♠♠♠♠

1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
    - Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
    - Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
2. Approbation des conventions réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Réglementation Bancaire.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
4. Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes.
5. Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2026.

**BANK OF AFRICA-NIGER**

**POINT 1**

**EXAMEN ET APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORTS DES COMMISSSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

## A. 1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration vous a réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 138 de l'acte uniforme OHADA, à l'effet de soumettre à votre délibération un projet de résolutions et d'approbation des comptes au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

Avant de vous présenter les réalisations de notre institution commune au cours de cet exercice, permettez-nous de rappeler dans un premier temps, le contexte dans lequel les activités ont été tenues aussi bien sur le plan local qu'à l'international.

### I. LA CONJONCTURE ECONOMIQUE MONDIALE

Dans les pays émergents et les pays en développement, les perturbations de la production et du transport des produits de base (du pétrole, en particulier), les conflits, les troubles sociaux et les phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné des révisions à la baisse des perspectives pour la région Moyen-Orient et Asie centrale, et pour l'Afrique subsaharienne.

Ces abaissements des prévisions ont été compensés par les révisions à la hausse des perspectives pour les pays émergents asiatiques, dont la croissance est stimulée par la forte augmentation de la demande de semi-conducteurs et de composants électroniques, alimentée par d'importants investissements dans l'intelligence artificielle.

La conjoncture économique mondiale en 2025-2026 est caractérisée par une résilience malgré un ralentissement de la croissance, qui devrait passer de 3,2% en 2025 à 2,9% en 2026. L'inflation diminue progressivement mais reste au-dessus des objectifs, tandis que des tensions géopolitiques et le protectionnisme commercial freinent l'investissement.

Les économies sont confrontées à un environnement incertain, marqué par des risques de révision à la baisse des perspectives de croissance. Faute d'une coordination accrue des politiques, les pressions actuelles risquent d'enfermer le monde sur une trajectoire de croissance plus faible. L'étroitesse des marges budgétaires, la désinflation inégale et l'affaiblissement de la coopération multilatérale ralentissent les progrès vers la réalisation d'Objectifs de développement durable, en particulier dans les économies en développement et vulnérables au changement climatique.

## II. LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DANS L'UEMOA

Le dynamisme de l'activité économique dans I'UEMOA se consoliderait avec un taux de croissance attendu à 6,9% au quatrième trimestre 2025, après une progression de 6,6% le trimestre précédent. L'inflation, pour sa part, se situerait à -0,2% en décembre 2025 et +0,1% en janvier 2026, reflétant la poursuite de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et énergétiques ainsi que I 'approvisionnement suffisant en produits céréaliers locaux des marchés de l'Union.

## III. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL

Le taux de croissance du PIB est attendu à 6,6% en 2025 soutenu principalement par les hydrocarbures – avec une production de pétrole brut qui a quintuplé, passant de 20 000 à environ 100 000 barils par jour – et par la résilience du secteur agricole. L'activité économique devait également bénéficier de la levée des sanctions économiques et financières et de la reprise des financements extérieurs par les principaux partenaires techniques et financiers.

En 2026, l'environnement économique du Niger s'annonce sous le signe de la souveraineté économique et de la croissance, avec un budget record dépassant 2 922 milliards de F CFA, fortement axé sur l'investissement (plus de 1 119 milliards F CFA) et les secteurs productifs. La croissance serait soutenue par l'augmentation de la production de pétrole et d'or, visant une hausse de 5,2 % sur la période 2026-2028.

Les points clés de l'économie nigérienne en 2026 sont :

- **Croissance et Finances Publiques** : Le pays table sur une croissance moyenne de 7% entre 2026 et 2029. Le déficit budgétaire devrait être ramené à 3% du PIB, se conformant aux normes communautaires de l'UEMOA
- **Secteurs Stratégiques** : La stratégie repose sur l'exploitation minière (uranium avec la SOMIDA, pétrole, or) et l'agriculture pour la sécurité alimentaire.
- **Développement et Infrastructures** : Une part significative du budget est allouée à la modernisation des infrastructures et à l'énergie. Le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026 vise à la transformation structurelle de l'économie.
- **Objectifs Sociaux** : La Banque mondiale anticipe une baisse du taux de pauvreté à 42,5% en 2026.

Ces projections s'inscrivent dans un contexte de refondation économique initiée par les autorités en place.

## IV. SECTEUR BANCAIRE NIGERIEN

Le secteur bancaire nigérien est caractérisé par une faible bancarisation (environ 6,3%) ; le plus faible des huit pays de l'UEMOA et une fragilité structurelle, marquée par un taux élevé de créances en souffrance (24% en fin 2025, bien au-dessus de la moyenne de l'UMOA). Le contraste est saisissant : alors que l'économie nigérienne affiche l'une des croissances les plus rapides d'Afrique, son système bancaire reste miné par la fragilité des portefeuilles de crédits.

Le secteur bancaire nigérien a évolué dans un contexte de renchérissement du coût des ressources avec des répercussions sur la liquidité.

De manière globale et selon les données au 31 décembre 2025 fournies par l'APBEF, les emplois et ressources du secteur ont évolué comme suit :

- une faible progression des dépôts (1,1%);
- un repli de 4,1% sur les crédits clients.

Le marché bancaire au Niger évolue dans un environnement marqué par une concurrence ardue. A fin décembre 2025, il était toujours composé de quatorze (14) banques et six (6) établissements financiers.

## V. LA GOUVERNANCE

BOA NIGER a bénéficié de l'accompagnement du Groupe pour renforcer sa gouvernance à travers son Conseil d'Administration et les comités spécialisés émanant de celui-ci.

A noter que le Conseil d'Administration de la BOA NIGER compte huit (08) administrateurs dont trois (03) indépendants.

Durant l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni en session quatre (04) fois, les 06/02/2025 ; 19/06/2025 ; 16/09/2025 et 18/12/2025. Ces 04 sessions ont donné lieu au paiement d'indemnités de fonction aux administrateurs pour un montant brut total de 59.595.076 FCFA, versées aux administrateurs durant l'exercice 2025.

Le taux de présence des Administrateurs aux réunions du Conseil d 'Administration durant l'exercice 2025 est de 100%.

Quant aux comités spécialisés (Audit, Risques et Rémunération & nomination), la BANK OF AFRICA-NIGER a tenu :

- Trois (03) sessions du Comité d'Audit les 24 janvier ; 28 juillet et 28 novembre 2025 assorties de recommandations qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration.
- Trois (03) sessions du Comité des Risques les 24 janvier ; 28 juillet et 28 novembre 2025 dont les recommandations ont été également approuvées par le Conseil d'Administration.
- Deux (02) session du Comité de Nomination et de Rémunération les 22 avril et 19 novembre 2025 dont les recommandations ont été aussi approuvées par le Conseil d'Administration.

## VI. CHIFFRES CLES 2025 DE LA BOA NIGER

En 2025, l'environnement macroéconomique et sectoriel au Niger a été particulièrement contraignant, marqué par un recul de l'activité bancaire, avec une baisse des encours de crédit de 4,1% et d'une quasi-stagnation des dépôts (+1%) à fin décembre 2025.

Dans ce contexte, BANK OF AFRICA – NIGER a enregistré une baisse de ses encours de crédits de 21 %, tandis que les dépôts de la clientèle ont progressé de 4%.

| CHIFFRES CLES (en millions de FCFA) | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Eléments financiers** | **déc-22** | **déc-23** | **déc-24** | **déc-25** | **Var 25/24 (%)** |
| *Total Bilan* | 357 509 | 349 869 | 322 404 | 291 750 | -9,5% |
| *Dépôts clientèle* | 245 622 | 205 153 | 182 589 | 189 867 | 4,0% |
| *Crédits clientèle* | 192 785 | 183 084 | 162 488 | 128 447 | -20,9% |
| *Marge bancaire nette* | 16 520 | 16 195 | 13 697 | 14 120 | 3,1% |
| *Commissions et divers* | 7 624 | 9 974 | 6 943 | 6 271 | -9,7% |
| *Produit Net Bancaire* | 24 624 | 26 976 | 21 380 | 21 125 | -1,2% |
| *Résultat Brut d'Exploitation* | 12 623 | 13 858 | 8 251 | 7 486 | -9,3% |
| *Résultat Net* | 10 134 | 10 077 | 5 002 | 409 | -91,8% |
| *Fonds Propres* | 44 173 | 45 669 | 42 156 | 36 065 | -14,4% |
| **Solidité** | | | | | |
| *Solvabilté* | 14,61% | 15,79% | 15,92% | 14,06% | |
| *Coefficient de liquidité* | 126,98% | 121,52% | 121,56% | 123,95% | |
| **Rentabilité** | | | | | |
| *ROA* | 2,84% | 2,85% | 1,49% | 0,13% | |
| *ROE* | 23,53% | 22,43% | 11,39% | 1,05% | |

- La diminution du total bilan de 9,5% dans un contexte de baisse du niveau d'activité.
- La marge bancaire progresse de 3% imputable à la baisse du coût des ressources consécutive à la diminution du refinancement auprès de la banque centrale couplée à la l'allégement des taux d'intérêts.
- Baisse des commissions de 9,7% en lien avec la baisse du niveau de l'activité.
- Recul du PNB de 1,2% due à la baisse des commissions dans un contexte macroéconomique difficile.
- Repli du RBE de 9,3% à la suite de la baisse du PNB et de la hausse des frais généraux (+3,9%) imputable à des coûts fiscaux exceptionnels.
- Baisse du résultat net qui ressort à 409 millions de FCFA contre 5 milliards de FCFA un an auparavant.
- Dégradation des indicateurs de rentabilité (ROA : 0,13%, ROE : 1,05%).

La Banque maintient cependant des fondamentaux financiers solides, avec des ratios de solvabilité et de liquidité conformes aux exigences réglementaires, et bénéficie du soutien du Groupe BANK OF AFRICA.

### ⇒ Performance du recouvrement

En dépit de la conjoncture économique et malgré les difficultés liées à la multiplication des procédures devant les tribunaux, la Banque a poursuivi ses efforts de recouvrement qui ont abouti à un montant global de 2 986 millions de FCFA recouvré et réparti comme suit :

- 2 300 millions de FCFA en espèces ;
- 519 millions de FCFA par adjudications de garanties.
- 167 millions en dation en paiement.

## VII. CONCLUSION

Malgré la baisse des principaux indicateurs, la banque mettra en œuvre tous les moyens pour renouer avec la rentabilité tout en offrant de meilleures perspectives sur le long terme.

A noter que, les Instances décisionnelles de la Banque, notamment le Conseil d'Administration et ses Comités Spécialisés (Audit, Risques et Nomination & Rémunération) se sont régulièrement réunis avec des résultats satisfaisants quant à l'amélioration de la profitabilité, de la maitrise des risques et de la conformité aux lois et réglementations bancaires.

**EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT**

Ce point vise à rassurer sur la continuité d'exploitation et à s'assurer que les événements postérieurs à l'arrêté des comptes n'impactent pas les états financiers tels que produits.

A la date de la rédaction du présent rapport, le Conseil d'Administration n'a relevé aucun évènement significatif à porter à l'attention de l'Assemblée Générale.

## VIII. EVOLUTION DE LA SITUATION DE TRESORERIE ET PLAN DE FINANCEMENT

La gestion de la trésorerie à la BANK OF AFRICA – NIGER a pour objectif de permettre une meilleure adéquation des ressources et des emplois et d'assurer un rendement optimal de sa trésorerie.

La stratégie de financement de la BANK OF AFRICA – NIGER vise à assurer un financement optimal de son activité tout en se conformant aux ratios de structure bilancielle définis par le Groupe sous l'impulsion du Conseil d'Administration et aux dispositions réglementaires.

Ainsi, outre l'augmentation des fonds propres provenant des réserves issues de la répartition des résultats, l'activité en 2025 de la banque a été financée principalement par les ressources de la clientèle et dans une moindre mesure par les ressources interbancaires.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des réalisations comparées aux objectifs budgétaires au 31/12/2025 :

| En millions de F CFA | 31-Dec-25 | Budget 2025 | R/B (%) |
|---|---|---|---|
| *BILAN 2025* | | | |
| *Total Bilan* | 291 750 | 318 842 | 91,5% |
| *Encaisse + BCEAO* | 12 535 | 10 612 | 118,1% |
| *Emplois interbancaires* | 8 362 | 10 109 | 82,7% |
| *Emplois clientèle* | 128 447 | 153 292 | 83,8% |
| *Titres de placement* | 122 843 | 124 988 | 98,3% |
| *Ressources interbancaires* | 57 826 | 72 746 | 79,5% |
| *Ressources clientèle* | 189 867 | 192 938 | 98,4% |
| *Capitaux Propres* | 36 065 | 43 847 | 82,3% |

## IX. CONCLUSION

La mise en œuvre des différents plans d'action conformément à la vision stratégique du Conseil d'Administration a permis à la banque d'amortir le choc de la crise économique que traverse le Niger à la suite des différentes sanctions imposées au pays après le coup d'état du

26 juillet 2023. La banque mettra en œuvre tous les moyens pour renouer avec la rentabilité tout en offrant de meilleures perspectives sur le long terme.

A noter que, les Instances décisionnelles de la Banque, notamment le Conseil d'Administration et ses Comités Spécialisés (Audit, Risques et Nomination & Rémunération) se sont régulièrement réunies avec des résultats satisfaisants quant à l'amélioration de la profitabilité, de la maitrise des risques et de la conformité aux lois et réglementations bancaires.

Ce qui indique clairement la capacité de résilience de la BANK OF AFRICA – NIGER malgré le contexte compliqué de l'environnement.

## X. LES PERSPECTIVES

La banque poursuivra en 2026, les différentes actions stratégiques autour des axes ci-après :

- Le renforcement de sa gouvernance ;
- L'amélioration de la qualité de service à travers une meilleure prise en charge de la clientèle, notamment les PME avec des espaces business dédiés ainsi que les Particuliers (salariés de la fonction publique et du privé, et autres, etc.) ;
- L'amélioration de la marge d'intérêt de la banque par un réajustement de la tarification ;
- Le renforcement des capacités de son Personnel pour favoriser une culture d'entreprise basée sur l'excellence et la méritocratie, dans un souci permanent de maîtrise des risques de crédit et de préservation de la qualité de sa signature ;
- L'amélioration de la rentabilité des points de vente par la consolidation du PNB et une gestion efficiente des charges d'exploitation ;
- La modernisation de ses services et la transformation digitale en proposant une offre digitale adaptée à la clientèle.

La mise en œuvre de ces actions nous permettrait d'atteindre les objectifs repris dans le tableau ci-dessous :

| En millions F CFA | 31-Dec-25 | Budget 2026 | Var (%) |
|---|---|---|---|
| *Produit Net Bancaire* | 21 125 | 22 327 | 6,4% |
| *Charges d'Exploitations* | - 13 988 | - 12 987 | -7,2% |
| *Coût du Risque net* | - 6 016 | - 2 060 | -65,7% |
| *Résultat avant impôts* | 1 183 | 7 280 | 515,3% |

Le Conseil d'Administration remercie le personnel pour sa contribution aux réalisations de la Banque et les exhorte à œuvrer davantage pour mieux affronter les nouveaux défis de l'année 2026.

Le Conseil d'Administration tient, enfin, à réitérer ses remerciements à l'ensemble des Actionnaires, pour leur confiance et pour le soutien qu'ils ont constamment apporté au développement de la Banque. Soutien sur lequel ce dernier compte beaucoup pour relever les défis à venir.

## A.2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ET SUR LA REDDITION DE COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE MISE A LA CHARGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1- Etat de la participation des salariés au capital social de la banque

Au 31 décembre 2025, la part des salariés au capital social de la banque est de **0,044%**, soit **9 312 actions** sur les **20 800 000 actions** d'une **valeur nominale de 1.000 FCFA** chacune.

2- La reddition de comptes

### 2-1- Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

#### 2.1.1. Condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA NIGER est composé, à ce jour, de sept membres dont la liste figure en annexes.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises, soit 1 fois tous les trimestres. Les Administrateurs ont été convoqués à chaque réunion par lettre simple, conformément aux dispositions statutaires. Il faut souligner la convocation des Commissaires aux Comptes à deux (2) réunions du Conseil d'Administration (celle statuant sur l'arrêté semestriel et celle sur les comptes annuels).

Les quatre séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice écoulé ont toutes été présidées par le Président. Une liste de présence est dressée à chaque séance faisant

ressortir que les Administrateurs étaient globalement présents ou représentés à chacune desdites réunions.

Les procès-verbaux sont établis postérieurement aux réunions et systématiquement soumis à l'approbation du Conseil d'Administration suivant, avant d'être signés et retranscrits dans le registre des Conseils.

En ce qui concerne les travaux du Conseil d'Administration en 2025, les principaux sujets abordés se présentent comme suit :

- Examen et arrêté du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Présentation du Budget 2025 ;
- Rapports des Comités spécialisés : Comité Audit et Risques ;
- Préparation de l'AGO ordinaire des Actionnaires ;
- Validation des rapports et procédures réglementaires ;
- Présentation des dossiers de crédits ;
- Fondation BOA ;
- Présentation et analyse des comptes au 31/03/2025 ;
- Proposition d'augmentation du capital social
- Rapport du comité de nomination et rémunération ;
- Cooptation d'un Administrateur et recomposition des comités spécialisés
- Evaluation du Conseil d'Administration, des sous-comités et des Administrateurs ;
- Réorganisation de la Direction Générale
- Présentation et arrêté des comptes au 30 juin 2025
- Présentation des chiffres à fin septembre 2025 et Budget 2026-Plan Triennal de Développement révisé 2027 ;
- Plan stratégique opérationnel.

### 2-1-2- Faits marquants du dispositif du contrôle interne et de la gestion des risques

Au titre des améliorations apportées en matière de gouvernance, nous notons :

- Désignation de M. Othmane ALAOUI comme administrateur en remplacement de M. Abderrazzak ZEBDANI (représentant BOA WEST AFRICA) lors du Conseil d'Administration du 06 février 2025 ;

- Retrait de la BOAD de l'actionnariat de la Banque depuis le 06/11/2025 ;
- La mise à jour de l'organigramme de la Banque pour prendre en compte la création du poste de Directeur Général Adjoint en charge du support, la suppression du poste de Direction Générale Adjoint Risques, le rattachement hiérarchique des fonctions de contrôle : Audit Interne, Contrôle Permanent, Conformité, Risques à la Direction Générale, à BOA WEST AFRICA et le rattachement fonctionnel aux Comités Spécialisés et celui de la fonction ALM à Direction de la Gestion des Risques ;
- L'approbation de politiques et procédures en Conseil d'Administration au rang desquelles :
    - La politique de rémunération
    - La charte du Comité d'Audit révisée
    - La charte de responsabilité du Contrôle Permanent
    - La charte du Comité de de crédit local
    - La charte du Comité des risques
    - La charte de gestion des risques
    - La politique de gestion du risque de concentration
    - Le dispositif d'appétence aux risques
    - La politique de gestion du risque pays
    - La politique de sécurité informatique
    - La politique et procédures de conformité
    - Le schéma directeur informatique 2025-2027
    - Les procédures opérationnelles relatives à la gouvernance, au suivi des prestations externalisées, au suivi des nouveaux produits, au suivi des projets de gestion des changements majeurs, à la gestion de la rigueur documentaire, au pilotage financier et suivi des activités comptables.
- Mission de vérification spécifique de la Commission Bancaire du 03 au 21 mars 2025 auprès de BANK OF AFRICA Niger ; les conclusions finales ont été transmises le 19 août 2025 ;
- Obtention de la certification PCI-DSS pour une (1) année à compter du 31/12/2025 jusqu'au 31/12/2026 ;

La banque a également veillé au respect rigoureux des délais de transmission des reportings aux autorités de tutelle, notamment la Commission Bancaire et la BCEAO afin de se prémunir contre les sanctions contenues dans la circulaire N°001-2018/CB/C relative aux modalités de publications des sanctions disciplinaires et pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les travaux de contrôle et d'audit de l'année sous revue ont été exécutés conformément aux différents plans de contrôle validés par le Conseil d'Administration et les Comités d'Audit et des Risques.

### 2-2- Eventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme régissant les Sociétés Commerciales, le Directeur Général de la banque est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la banque, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées des Actionnaires ainsi que ceux qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social.

A cet effet, le Conseil d'Administration impose au Directeur Général de la banque de le saisir concernant l'approbation du plan stratégique de la banque, l'approbation du budget annuel et de sa mise en œuvre, l'autorisation de procéder à toute opération stratégique non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget.

Le Conseil d'Administration fixe également les pouvoirs du Directeur Général en matière d'autorisation de crédit.

### 2-3- Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ou renvoi aux clauses des statuts qui prévoient ces modalités

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées, lesquelles sont qualifiées de générales ordinaires ou générales extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration, à défaut elles peuvent également être convoquées par des Commissaires aux Comptes dans les conditions prévues par la loi. (Cf. Article 30 des statuts de la banque).

2-4- Rémunération des mandataires sociaux

Le montant maximum des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des Administrateurs pour l'année 2025 s'élève à 49 065 584 FCFA, soit 74 800 euros. Les règles de répartition des indemnités de fonction prévoient que chaque Administrateur perçoit un montant fixe pour chaque réunion du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général et ses Adjoints, le Directeur de l'Audit Interne, celui des Risques ainsi que le Responsable de la Conformité perçoivent des rémunérations fixes, déterminées par BOA GROUP, au titre des contrats de travail qui les lient à la Banque. La part variable de ces rémunérations est déterminée en totalité en fonction de l'atteinte de certains objectifs fixés en début d'exercice, incluant notamment la croissance du Produit Net Bancaire, des dépôts et des emplois directs ainsi que des résultats sans oublier les recouvrements de créances réalisés sur l'année.

La Direction Générale bénéficie à cet effet d'un bonus dont le montant est approuvé par le Conseil d'Administration, sous condition du respect des critères d'attribution et des conditions de performances fixées.

Le montant total des rémunérations et avantages versés à ces personnes durant l'exercice 2025 s'élèvent à 398 449 744 F CFA contre 431 960 026 F CFA en 2024, soit une baisse de 7,8%.

2-5- *Des engagements de toutes natures pris par la banque au bénéfice de ses mandataires Sociaux*

Les engagements de toutes natures pris par la banque au bénéfice de ses mandataires sociaux se chiffrent à 148 286 944 FCFA au 31 décembre en 2025 contre 164 980 433 FCFA au 31 décembre 2024, soit une baisse de 10,1%.

*2-6- autoévaluation du Conseil d'Administration*

Dans le cadre de sa gouvernance, la banque a mis en place un système d'évaluation au niveau de l'organe délibérant.

Annuellement, les administrateurs de la banque procèdent à une évaluation des différentes instances de gouvernance et de ses membres :

- Evaluation de l'organe délibérant ;
- Evaluation des comités spécialisés ;

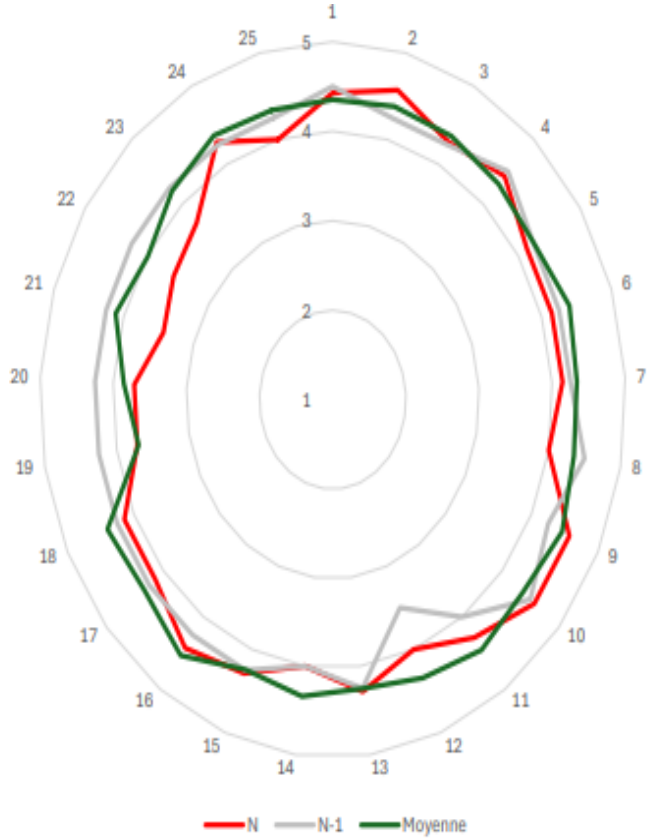
- Evaluation du président du conseil d'administration ;
- Evaluation des administrateurs non indépendants et indépendants.

Chaque administrateur est amené à remplir cette évaluation permettant de mesurer, sur une échelle de 0 à 5, les différents critères mesurés.

La synthèse des résultats pour l'exercice 2025 est ci-dessous présentée :

# Evaluation du conseil d'administration

| | |
|---|---|
| 1 | Le conseil donne t-il au management des objectifs clairs découlant du plan stratégique ? |
| 2 | Pensez-vous que le conseil passe suffisamment de temps à piloter et évaluer les performances du management dans l'atteinte des objectifs fixés ? |
| 3 | Les indicateurs de suivi des performances financières sont-ils pertinents et suivis par les administrateurs ? |
| 4 | La composition du conseil permet d'apporter les expertises nécessaires au développement de la banque ? |
| 5 | Le fonctionnement du conseil permet-il le débat, la participation active, la résolution des problèmes ? |
| 6 | Le conseil est-il à jour des derniers développements dans le domaine réglementaire ou bancaire ? |
| 7 | La durée du conseil est-elle suffisante pour permettre d'adresser les sujets essentiels ? La gestion du temps est-elle efficiente ? |
| 8 | Le conseil donne t-il des feedbacks suffisants au management ? |
| 9 | Le conseil a-t-il approuvé les principales chartes de gouvernance de la banque ? |
| 10 | Le conseil a-t-il le nombre suffisant de comités / sous-comités ? |
| 11 | Les administrateurs démontrent-ils la volonté et dévouent-ils le temps nécessaire à la banque dans l'accomplissement de leur mandat ? |
| 12 | Les administrateurs non-membres des sous-comités, sont-ils informés des travaux des comités ? |
| 13 | Pensez-vous que les présentations sont de bonne qualité ? |
| 14 | Pensez-vous que les débats sont de bonne qualité ? |
| 15 | Êtes vous globalement satisfait du suivi après le conseil d'Administration (réception du PV, suivi des points soulevés...) ? |
| 16 | Est-ce que le nombre de conseils tenus est correct ? |
| 17 | Le conseil d'administration a-t-il contribué de manière adéquate à la formulation et à l'approbation de la mission et de la stratégie commerciale de la banque ? |
| 18 | Existe-t-il de bonnes relations de travail entre le conseil d'administration et les actionnaires, le directeur général et la haute direction ? |
| 19 | Le plan de succession du directeur général et de la haute direction est-il adéquat ? |
| 20 | Avez-vous bénéficié d'une formation et d'une orientation adéquates lors de votre entrée au conseil d'administration, vous permettant de remplir efficacement vos responsabilités ? |
| 21 | La capacité du conseil d'administration à gouverner efficacement est-elle compromise par des conflits excessifs ou par une absence de conflits entre ses membres ? |
| 22 | Le conseil d'administration évalue formellement la performance du directeur général au moins une fois par an ? |
| 23 | L'information circule rapidement et avec précision entre les membres du conseil d'administration ? |
| 24 | Le Conseil d'administration a contribué à garantir des fonctions d'audit et de gestion des risques robustes et efficaces ? |
| 25 | Le conseil d'administration réagit-il correctement aux problèmes ou aux crises qui surviennent ? |

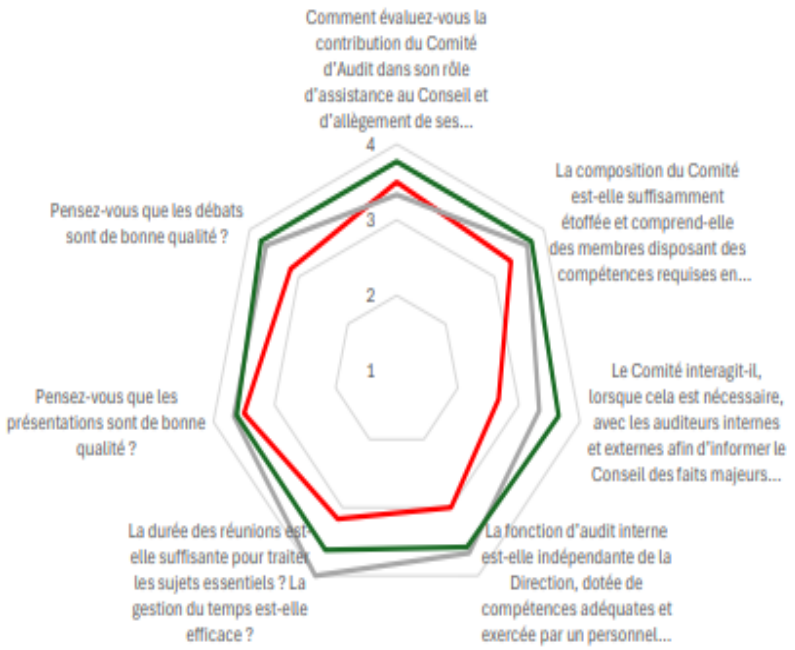



Points clés remontés par les administrateurs :

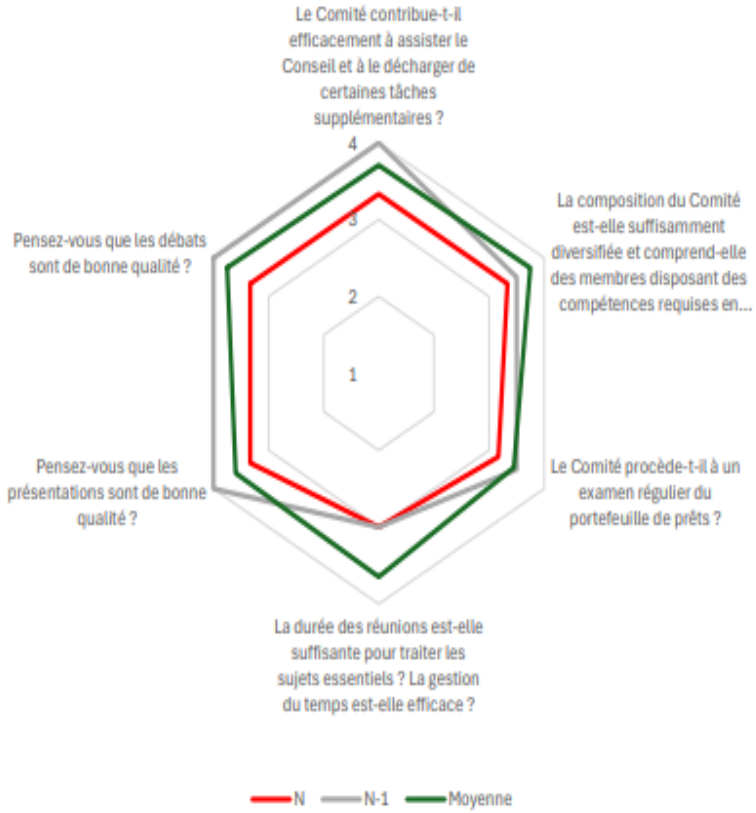
- Intensifier la formation des administrateurs dans le domaine de l'appréciation des risques opérationnels concernant les grands dossiers de crédits.
- Gouvernance de la banque au regard de l'évolution récente des règles de la Commission Bancaire

# Evaluation des sous-comités

## Comité Audit




## Comité Risques

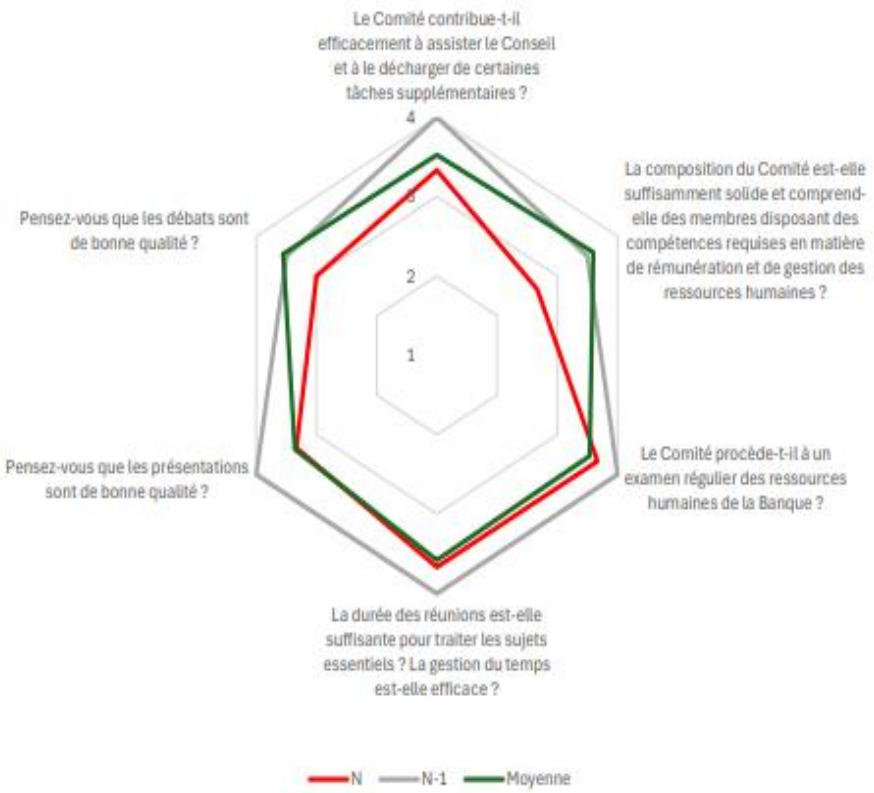



- Améliorer le délai de transmission des documents du comité
- Gestion du temps des réunions
- Favorite des interactions avec des auditeurs extremes et internes si necessaire.

4

# Evaluation des sous-comités

## Comité Nomination & Rémunération

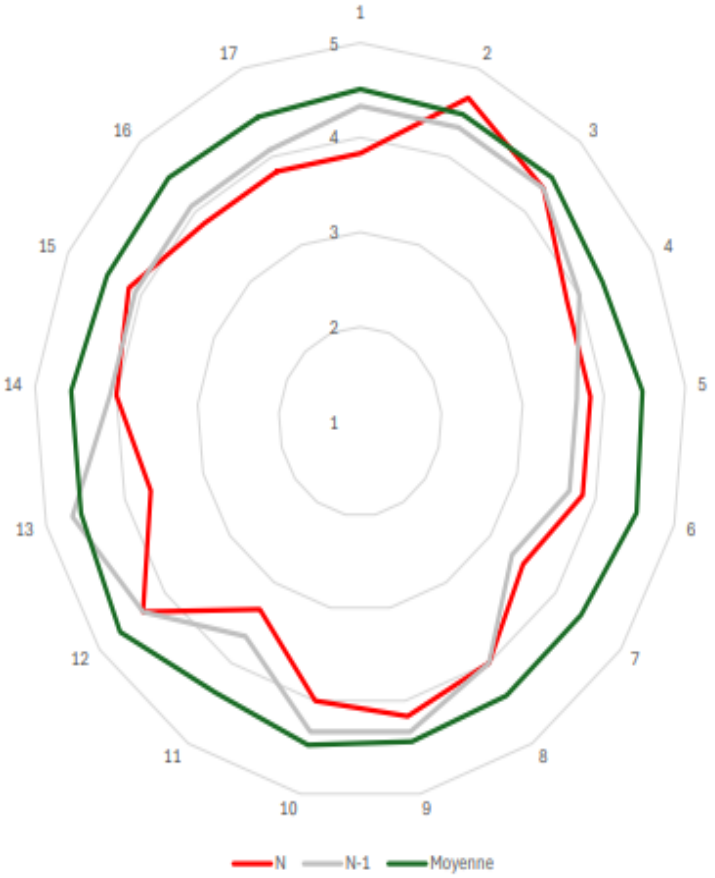



- Amélioration de la communication et de la qualité des dossiers du Comité

5

# Evaluation du PCA

| | |
|---|---|
| 1 | Le Président du Conseil démontre-t-il un leadership efficace dans la conduite des travaux du Conseil ? |
| 2 | Les relations avec les différents actionnaires sont-elles fluides et bien gérées ? |
| 3 | Les relations avec les administrateurs sont-elles fluides et constructives ? |
| 4 | Le processus d'élaboration de l'ordre du jour est-il participatif ? Permet-il aux administrateurs de soulever des questions ou des préoccupations ? |
| 5 | La gestion du temps lors des réunions est-elle bien maîtrisée et équilibrée ? |
| 6 | Le Président implique-t-il les administrateurs dans les discussions et prend-il en compte l'avis de chacun ? Encourage-t-il la participation active aux débats ? |
| 7 | Le Président favorise-t-il le retour d'expérience des administrateurs concernant les axes d'amélioration du Conseil ? |
| 8 | Le Président contribue-t-il efficacement à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque ? |
| 9 | Le Président est-il à jour des évolutions réglementaires et du secteur bancaire ? |
| 10 | Le Président consacre-t-il le temps et l'énergie nécessaires au développement de la Banque ? |
| 11 | Le Président a-t-il été nommé à l'issue d'un processus ouvert, transparent et compétitif ? |
| 12 | Le Président adhère-t-il aux valeurs de la Banque ? |
| 13 | Le Président contribue-t-il, par ses relations personnelles et professionnelles, à l'amélioration de l'image publique de la Banque ? |
| 14 | Le Président entretient-il de bonnes relations de travail avec les administrateurs non exécutifs ? |
| 15 | Le Président entretient-il de bonnes relations de travail avec le Directeur Général ? |
| 16 | Le président agit indépendamment de toute partie prenante dans la prise de décision et l'exercice des responsabilités ? |
| 17 | Le président encourage les commentaires sur la façon dont le rendement du conseil d'administration/des administrateurs pourrait être amélioré ? |




6

# Evaluation des administrateurs

1 L'administrateur a-t-il une complète compréhension de ses rôles et responsabilités au sein du conseil ?

2 L'administrateur a-t-il une compréhension claire de la mission de la banque et sa stratégie ? Cette compréhension est-elle reflétée durant les discussions du conseil ?

3 Quel niveau de préparation l'administrateur a-t-il au sein du CA ? Sa contribution est-elle satisfaisante ?

4 L'administrateur accorde-t-il suffisamment de temps et d'efforts à comprendre la banque et ses enjeux ?

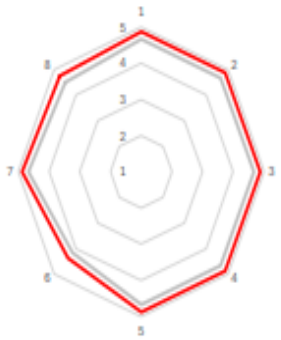
5 La contribution de l'administrateur au CA en termes de qualité et de valeur ajoutée ?

6 La relation de l'administrateur avec les autres administrateurs, le management, le secrétariat du CA est-elle satisfaisante ?

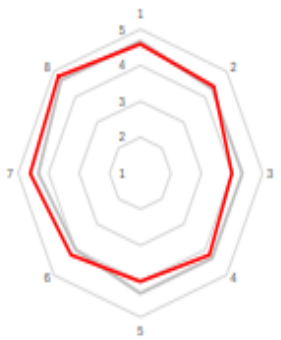
7 L'administrateur est-il à jour des changements réglementaires, des évolutions de l'industrie bancaire ou autre ?

8 L'administrateur agit-il dans l'intérêt exclusif de la banque et non orienté par des intérêts personnels ou d'actionnaires qui porteraient préjudice à la banque ?

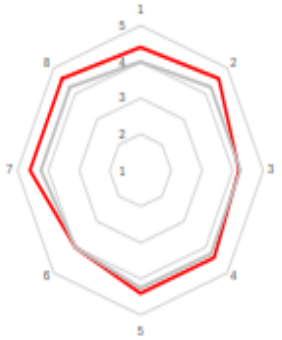
Ourèye SAKHO EKLO



Abdouramane HAMIDOU



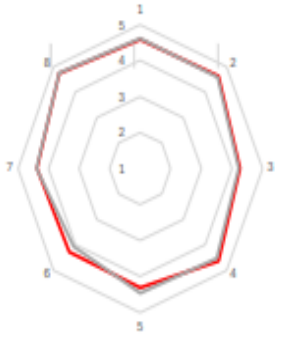
Ibrahima MOUMOUNI



SSANE SEYNI Ganda



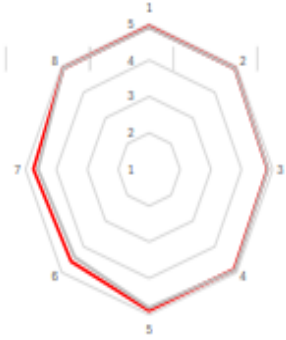
Ghali LAHLOU



Othmane ALAOUI



Amine BOUABID



## B. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES.

- Rapport Général

- Rapport Spécial

**POINT 2**

**APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE ET A L'ARTICLE 45 DE LA LOI PORTANT REGLEMENTATION BANCAIRE.**

# POINT 3

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice :

| **RUBRIQUES** | **En F CFA** | |
|---|---|---|
| Résultat 2025 | 409.269.955 | |
| Report à nouveau débiteur | 1.411.929.439 | |
| Réserves légales | | 0 |
| Dividende | | 0 |
| Report à nouveau débiteur | | 1.821.199.394 |
| **MONTANT TOTAL** | **1.821.199.394** | **1.821.199.394** |

**POINT 4 :**

**NOMINATION DE NOUVEAUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Constatant l'arrivée à terme du mandat des Commissaires aux Comptes et de leurs suppléants, le Conseil d'Administration vous propose la liste des nouveaux CAC titulaires et suppléants ci-dessous devant intervenir sur la période couvrant les exercices 2026 à 2029. Il s'agit de :

1. Titulaires :
   - FORVIS MAZZARS
   - ACSA
2. Suppléants :
   - KMC
   - EFIC

**POINT 5 :**

**FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.**

Conformément aux textes de l'OHADA et à nos statuts, les administrateurs reçoivent, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe annuelle allouée par l'Assemblée Générale. Le Conseil répartit librement cette rémunération entre ses membres.

A cet égard et dans le cadre de l'harmonisation du montant de cette allocation dans les filiales du Groupe BOA, le Conseil d'Administration du 16 février 2022 a décidé de fixer les indemnités de fonction nettes par an à 8 800 (huit mille huit cents) euros pour les Administrateurs et à 13 200 (treize mille deux cents) euros pour le Président du Conseil d'Administration.

Sur la base de ces montants et du nombre actuel des Administrateurs, le montant total des indemnités pour 2026 s'élève ainsi à :

- Pour le Président 13 200 euros
- Pour les Administrateurs : 8 800 x 6 = 52 800 euros
- Montant total : 66 000 euros, soit 42 293 162 FCFA.

# PROJET DE TEXTES DE RESOLUTION

## PROJET DE TEXTES DE RESOLUTIONS

### *PREMIERE RESOLUTION*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos **le 31 décembre 2025**, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le **31 décembre 2025** se solde par un bénéfice net de **409.269.955 FCFA** après paiement de l'impôt sur les bénéfices de **773.709.427 FCFA**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

### *DEUXIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant réglementation bancaire, approuve sans réserve lesdits rapports.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2025.

### *TROISIEME RESOLUTION*

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice :

| **RUBRIQUES** | **En F CFA** | |
|---|---|---|
| Résultat 2025 | 409.269.955 | |
| Report à nouveau débiteur | 1.411.929.439 | |
| Réserves légales | | 0 |
| Dividende | | 0 |
| Report à nouveau débiteur | | 1.821.199.394 |
| **MONTANT TOTAL** | **1.821.199.394** | **1.821.199.394** |

***QUATRIEME RESOLUTION***

En application de la précédente résolution, le résultat de l'exercice 2025 ne permet pas de verser aux actionnaires un dividende.

***CINQUIEME RESOLUTION***

L'Assemblée Générale approuve le montant de **66 000 euros**, soit **42 293162 FCFA** au titre des indemnités de fonction à payer aux Administrateurs pour l'année 2026.

***SIXIEME RESOLUTION***

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, décide de désigner **FORVIS MAZZARS** et **ACSA** en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires, **KMC** et **EFIC** en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants pour une durée de trois (4) ans.

Leur mandat respectif prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de **l'exercice clos le 31 décembre 2029**.

***SEPTIEME RESOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie, du présent procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts, publicités et formalités légales.